

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2016

### 99<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France

#### Les opérateurs mobiles membres de la Fédération française des télécoms s'engagent résolument en faveur de l'aménagement numérique des territoires

---

A l'occasion du 99<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France, les opérateurs mobiles membres de la Fédération française des télécoms ont tenu à réaffirmer leur mobilisation au profit des territoires afin d'apporter la meilleure couverture possible à leurs clients, où qu'ils se trouvent et où qu'ils aillent.

Les opérateurs ont des obligations de couverture très importantes contenues dans leurs licences en matière de déploiements mobiles dans les zones peu denses, obligations pour lesquelles l'Arcep vient de faire un bilan.

Par ailleurs, la concurrence par les infrastructures incite les opérateurs à aller au-delà de leurs obligations et à proposer une qualité de service sans cesse meilleure au profit des consommateurs.

Enfin, les différents programmes « zones blanches » ont d'ores et déjà permis d'apporter un service de voix sur mobile dans la quasi-totalité des centres-bourgs métropolitains.

Pour autant, les opérateurs partagent avec les élus et les pouvoirs publics la préoccupation de répondre aux enjeux de la ruralité, où le besoin d'une connectivité renforcée ne se dément pas. Aussi, les opérateurs ont souhaité s'associer pleinement à une démarche d'identification et de résolution des problèmes de couverture mobile du territoire avec l'Etat, en lien avec les collectivités locales.

Cette démarche s'appuie notamment sur des engagements volontaires forts des opérateurs, au-delà des zones qu'ils couvriront en propre.

Ainsi, les opérateurs membres de la Fédération :

- vont augmenter volontairement et massivement le nombre de sites mobiles offerts dans le cadre du programme dit du « guichet » : ce sont désormais 1 300 sites au lieu de 800 qui seront déployés avec un service mutualisé entre les opérateurs, pour combler la couverture du territoire ;
- travaillent à des solutions d'amélioration de la couverture à l'intérieur des bâtiments, notamment les lieux accueillant du public.

Ce nouvel élan renforce les engagements des opérateurs, pris l'année dernière et actuellement en voie de déploiements (plus de 2 000 sites mobiles), qui conduiront à la couverture des 36 000 communes françaises en services voix et données d'ici à mi-2017.

**Contact presse : Michel Combot - [com@fftelecoms.org](mailto:com@fftelecoms.org) - 01 47 27 72 71**

